

**LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ FÉLICITE LES NOUVEAUX BACHELIERS
ET RÉCOMPENSERA CEUX QUI TRAVAILLERONT CET ÉTÉ**

Chaque année, une fois les résultats du bac célébrés, de nombreux jeunes consacrent une partie de leurs vacances d'été à travailler. Qu'il s'agisse de financer leurs études, leur installation, leur permis de conduire ou d'acquérir une première expérience professionnelle, c'est un premier pas vers plus d'autonomie et de responsabilité qu'il faut saluer.

À l'initiative de son président, Jérôme Durain, la Région Bourgogne-Franche-Comté souhaite récompenser les jeunes qui, après l'obtention de leur baccalauréat, font ce choix de travailler pendant l'été. **Tous les nouveaux bacheliers qui exerceront un job d'été se verront donc offrir la Carte Avantages Jeunes par la Région.**

À travers ce geste, la Région entend reconnaître la valeur de leurs efforts et les encourager. La Carte Avantages Jeunes constitue un véritable passeport vers la culture, le sport, les loisirs, les transports et de nombreux services du quotidien. Elle contribue surtout à l'émancipation des jeunes au moment où ils franchissent une étape décisive de leur vie.

« Obtenir son baccalauréat, c'est une belle réussite et une étape importante dans une vie. Choisir de travailler pendant l'été pour préparer la suite de son parcours, c'est une démarche qui mérite d'être reconnue et encouragée. Beaucoup de jeunes font ce choix, parfois contraint, pour financer leurs études ou d'autres projets. En leur offrant la Carte Avantages Jeunes, la Région souhaite saluer leurs efforts, leur sens des responsabilités et leur mérite. C'est une manière concrète de valoriser leur réussite scolaire et d'accompagner leur entrée dans la vie adulte. »

Jérôme DURAIN, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Modalités : les jeunes souhaitant bénéficier de cette offre devront simplement se rendre à un Point Relais Infos Jeunes et présenter un justificatif de réussite au baccalauréat et une fiche de paie ou un contrat de travail.